

PERRIGNY
JURA

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle du conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Philippe VINCENT, 1^{er} Adjoint au Maire.**

Présents : Mesdames Christine BERNARD, Marie-Noëlle PECCLET, Messieurs Philippe VINCENT, Jean-Claude BAYARD, Alain PAIN, Adjoint.

Mesdames Catherine CHENEVAL-PALLUD, Sandra POULAIN, Chantal TISSOT-MOSSU, Marie FRAY, Stéphanie DEPROST, Pascale GUINOT, Messieurs Dominique BAUD, François DELATOUR, Jean-Luc BLACHON, Monsieur Jérémy MICHEL

Absent(s) excusé(es) : Madame Christiane MAUGAIN

Secrétaire : Madame Chantal TISSOT-MOSSU

I. Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance.

Madame Chantal TISSOT-MOSSU est désignée secrétaire de séance.

II – Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal :

Néant

III- Affaires générales

Délibération n°2024_22

Rapporteur : Monsieur Philippe VINCENT

OBJET : Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année, en application des article 254 et suivants du Code de Procédure Pénale, il convient de procéder au tirage au sort des jurés d'assises à partir de la liste électorale.

Résultat du tirage au sort :

- Monsieur Valentin BAYEUL
- Madame Virginie FUAND
- Madame Daniele VORILLION

IV- Finances et Personnels

Délibération n°2024_23

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BAYARD

OBJET : Décision modificative

DM BUDGET COMMUNE					
DEPENSES			RECETTES		
Articles		Montant	Articles		Montant
2041582	Autres grpts – Bâtiments et installations	+ 14 179.00			
21351	Bâtiments publics	- 14 179.00			
Totaux		00.00	Totaux		

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,
à l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à effectuer les mouvements de crédits constituant la décision modificative détaillée dans le tableau ci-dessus.

Délibération n°2024_24

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BAYARD

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Filière	EMPLOI	EMPLOIS				Catégorie	Grade	Statut	Emploi pourvu	Emploi non pourvu	Observation
		Temps de travail hebdomadaire de l'emploi (en heures)		Total							
		TC	TNC	En heures	En ETP						
Administrative	Directeur Général des Services	35		35	1	A	Attaché Territorial	T	1		
	Secrétaire de mairie		28	28	0,8	C	Adjoint administratif	T	1		A compter du 01/06/2024
	Secrétaire comptable		28	28	0,8	B	Rédacteur Territorial	T	1		
	Secrétaire de mairie		17,5	17,5	0,5	C	Adjoint administratif Principal 2ème classe	T	1		
Technique	Responsable des Services Techniques	35		35	1	B	Technicien	T	1		
	Agent Technique polyvalent	35		35	1	C	Adjoint Technique Principal 1ère classe	T	1		
	Agent Technique polyvalent	35		35	1	C	Adjoint Technique	T	1		
	Agent Technique polyvalent	35		35	1	C	Adjoint Technique	PEC	1		
	Agent Technique		28,85	28,85	0,82	C	Adjoint Technique	T	1		

	cantine										
Animation	Directrice de l'ALSH	35			1	B	Animateur	CDD	1		
			31,30	31,30	0,9	C	Adjoint d'Animation	CDI	1		Supprimé à compter du 03/06/2024
	Directeur adjoint	35		35	1	C	Adjoint d'Animation	CDI	1		
	Adjoint d'animation		25,83	25,83	0,74	C	Adjoint d'Animation 2ème classe	T	1		
	Adjoint d'animation		26,5	26,5	0,76	C	Adjoint d'Animation	C	1		
	Adjoint d'animation		5,33	5,33	0,15	C	Adjoint d'Animation	C	1		
	Adjoint d'animation	35		35	1	C	Adjoint d'Animation	C	1		
	Adjoint d'animation	35		35	1	C	Adjoint d'Animation	C	1		
	Adjoint d'animation		28h30	28h30	0,81	C	Adjoint d'Animation	C	1		Périscolaire
Médico-sociale	ATSEM		35	35	1	T	ATSEM Principale 1ère Classe	T	1		A compter du 01/09/2024
	ATSEM		23	23	0,66	C	ATSEM	T	1		A compter du 01/06/2024
	ATSEM		25	25	0,71	C	ATSEM	C	1		

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré,
à l'unanimité**

DECIDE d'accepter les propositions de modification des effectifs telles que présentées ci-avant ;

PREND ACTE du nouveau tableau des effectifs ci-dessus ;

AUTORISE Madame le Maire à accomplir toute démarche nécessaire à l'exécution de cette délibération ;

Délibération n°2024_25

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BAYARD

OBJET : Subventions aux Associations

Après examen du bilan financier de chacune des associations locales,

Après avis du Conseil des Adjoints, il est proposé d'attribuer aux associations locales les subventions suivantes :

- FNACA / Anciens combattants 200 €
- Section Bel Automne – Foyer Rural 200 €
- Souvenir Français 200 €
- Chorale Perrina 350 €
- Association des Parents d'Elèves 400€ (Totalité transport Quiberon payé par la Commune)
- I.M.E. (entretien du parc) 6 000 €
- Défense Vallée Vallière 150 €
- Comité de Jumelage (subvention exceptionnelle) 1 500 €
- Echo des foyards 200 €
- Cocottes Perrignaises (subvention exceptionnelle) 200 €
- Atelier de Peinture (subvention exceptionnelle) 200 €
- **TOTAL 9 600€**

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré,
à l'unanimité**

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations locales telles que présentées ci-dessus ;

DIT que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif de l'exercice 2024 à l'article 65748 ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

IV – Questions et informations diverses :

Information diverse n°1

Rapporteur : Monsieur Philippe VINCENT

OBJET : Point sur l'organisation des Elections Européennes

Tableau définitif des permanences transmis à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Information diverse n°2

Rapporteur : Madame Christine BERNARD

OBJET : Point sur l'organisation de la fête de la Saint-Jean

Le déroulement des préparatifs et des festivités sera similaire aux années passées : animations, bal, retraite aux lampions et feu d'artifices seront proposés.

Cette nouvelle édition de la Fête de la Saint-Jean se déroulera cette année le 29 juin 2024.

Information diverse n°3

Rapporteur : Madame Chantal MOSSU-TISSOT

OBJET : Retour sur le Voyages des Séniors

Le voyage s'est très bien déroulé, tous les participants sont ravis de leur séjour sur l'île d'Oléron. Pour rappel ce voyage est organisé en partenariat avec l'ANCV et le CCAS de Perrigny et n'engage aucun frais pour la Collectivité.

Information diverse n°4

Rapporteur : Madame Pascale GUINOT

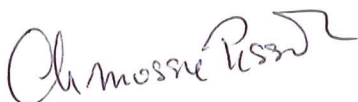
OBJET : Retour sur l'inauguration de la nouvelle boîte à livres

L'animation autour de cette inauguration était très intéressante, même si le public n'était pas très important en raison de la concomitance d'animation sur cette même journée les personnes présentes furent ravis de l'animation proposée.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 28/06

Le secrétaire de séance

Chantal TISSOT-MOSSU



Fin de séance à 22h30

P/O Le Maire
Le 1^{er} Adjoint
Philippe VINCENT

